



Compte-rendu

REUNION DE BUREAU

du jeudi 20 janvier 2011
au siège de la Communauté de Communes
du Pays de Matha

Etaient présents : Mesdames Elisabeth LE BELLEC –Corinne IMBERT - Sereine DELAGE - Annie TRIMOULINARD Messieurs Joël WICIAK – Monsieur Pierre ARNAUD - Jean-Pierre FEUGNET – James ROUGER — Patrick XICLUNA - Michel CHATENET – Pierre DENECHERE - Jacques BARON - Thierry GOUJEAUD - Jean-Paul AUGUSTIN - Renaud ROSIER

Absents excusés :

En préambule **Monsieur le Président** présente le nouveau tableau des réunions et les modifications qui y ont été apportées.

Monsieur le Président donne ensuite la parole à **Madame Yolande DUCOURNAU**, adjointe au Maire de Saint Jean d'Angély en charge de la culture, et à **Monsieur Didier DEROEUX** afin qu'ils présentent le projet « Patrimoine et création en milieu rural » (cf.doc joint).

Il s'agit d'un projet d'éducation artistique et culturelle mené conjointement par la ville et le musée des cordeliers de Saint Jean d'Angély qui s'adresse aux enfants des écoles primaires des 7 communautés du Pays de Vals de Saintonge.

Le projet se déroule en 4 étapes :

- Concertation avec l'enseignant
- Visite du musée
- Intervention d'un artiste ou artisan d'art du territoire dans la classe
- Tous au musée (restitution de l'ensemble des productions des élèves dans une exposition au musée)

Le budget global annuel de ce projet s'élève à 30 000 €. Il est demandé à toutes les communautés de communes qui souhaitent prendre part au projet une participation de 1 000 € pour la prise en charge des frais de transport. **Monsieur le Président** précise que la Communauté de Communes du Pays de Matha dispose d'un bus avec chauffeur et qu'elle pourra assurer les transports des élèves. Il est précisé que les classes doivent déposer leur candidature auprès du musée. Les 2 classes (par cdc) seront choisies en fonction de leur projet d'école. Monsieur le Président trouve l'idée intéressante pour faire revenir les gens au musée.

Monsieur le Président remercie les intervenants pour leur présentation.

Monsieur le Président informe que les statuts de la Communauté de Communes ont été adoptés et envoyés dans les mairies. Seule une commune n'a pas délibéré favorablement sur ces nouveaux statuts.

Monsieur le Président demande à **Madame Corinne IMBERT** ce qu'il en est des emprunts voirie. Cette question n'a pas encore été traitée au CG17.

1. Intercommunalité

- Carte de l'intercommunalité

Monsieur le Président rappelle que la réforme territoriale impose au Préfet de présenter un nouveau Schéma départemental de coopération intercommunale au cours de l'année 2011. Pour ce faire, il devra s'appuyer sur la nouvelle Commission Départementale de Coopération Intercommunale dont les membres seront désignés prochainement.

Monsieur le Président informe que le Président et les Vices Présidents de la Communauté de Communes de Saint souhaitent rencontrer leurs homologues de Matha pour discuter de cette réforme. **Monsieur le Président** propose de les rencontrer tout en restant dans une position d'attente, la Communauté de Communes du Pays de Matha n'étant pas menacée par cette réforme. **Madame Corinne IMBERT** soutient cette initiative de discussion avec les autres CdC proches. **Monsieur Pierre ARNAUD** fait part de son désaccord sur un éventuel rapprochement et demande ce que pourraient nous apporter d'autres communes. **Monsieur Jacques BARON** préférerait, avant de discuter de rapprochement, que les projets soient clairement identifiés et travaillés, pour ne pas reproduire la même démarche que celle qui a été menée au niveau du Pays des Vals de Saintonge.

Monsieur Michel CHATENET souligne que la réforme conjuguée au projet d'agglomération de Saintes aura obligatoirement une incidence sur le périmètre de la Communauté de Communes du Pays de Matha dans la mesure où certaines communes ne pourront pas rester isolées.

2. Equipements communautaires

- ALSH : Avenants
- Boulangerie de Neuvicq : Avenants

Les membres du Bureau valident les projets d'avenants présentés pour l'ALSH et la Boulangerie de Neuvicq le Château.

3. Développement économique

- ZA des Godinières : réservation de terrains

Monsieur le Président informe que l'entreprise Hairie souhaite réserver 3 parcelles sur la nouvelle ZA des Godinières. **Monsieur le Président** souhaite que les élus soient vigilants sur les projets présentés afin d'éviter les phénomènes de spéculation foncière.

En ce qui concerne la ZA existante, il informe que le cabinet Madier est vendeur de son bâtiment pour un montant de 370 000 € et de ses terrains au prix de 10 € et 8 € du m².

4. Finances – Fiscalité

- Débat d'orientations budgétaires 2011
- Budget général : compte administratif 2010
- Budget transport : compte administratif 2010
- Budget ZA des Godinières : compte administratif 2010
- Budget ZA de Blanzac : compte administratif 2010
- Budget Boulangerie de Neuvicq : compte administratif 2010
- Ordures ménagères : redevance 2011

Monsieur le Président présente rapidement le CA 2010, les restes à réaliser, l'évolution des recettes de la CdC et le budget OM 2011. En ce qui concerne le budget OM, les trois communes qui étaient encore en C2-C1 pour la collecte sélective passeront à compter de 2011 en C2-C0.5 compte tenu des augmentations importantes de tarifs pratiquées par le SMICTOM. **Madame Corinne IMBERT** confirme que la commune de Beauvais sur Matha souhaite changer de fréquence de ramassage. Elle fait part du problème des commerçants qui ne pourront pas stocker leurs cartons. Monsieur le Président lui indique qu'ils devront les apporter à la déchetterie, sachant qu'un passage de carton est compté comme un demi-passage. Ils pourront donc faire 50 passages par an.

En ce qui concerne le montant de la redevance, **Monsieur le Président** propose une augmentation d'au moins 3.5 à 4 % afin de compenser les augmentations de tarifs du SMICTOM.

5. Enfance/Jeunesse

- SLASH 2011
- Convention CAF : CEJ 2010/2013
- Convention RAMPE tripartite MSA/CAF/CDC
- Convention RAMPE CG17
- Projet BAFA
- Projet Formation premiers secours (Assistants Maternelles)

Monsieur Thierry GOUJEAUD présenta rapidement les points relatifs à l'enfance / jeunesse. Il donne lecture du projet de budget SLASH, sachant que ce budget servira à faire les demandes de subventions mais que certains postes de dépense devront largement être revus (dépense de communication par exemple).

Il précise que la Communauté vient de recevoir le nouveau CEJ 2010/2013 et donne le montant des aides (cf.doc joint). Il informe que la CAF devrait, contrairement à ce qui avait été annoncé, soutenir encore pour 3 ans le poste de la coordinatrice du PEL

- 2011 : 9 000 €
- 2012 : 7 000 €
- 2013 : 5 000 €
- 2014 : 3 000 €

En ce qui concerne le projet BAFA, le montant des aides est très différent de ce qui était prévu. Le projet semble difficile à mettre en œuvre compte tenu du coût qui devrait être supporté par les agents concernés par cette formation et par les communes.

La formation aux gestes de premiers secours pour les assistantes maternelles devrait, elle par contre, être rapidement organisée.

6. Environnement

- Dossier complémentaire ZDE

Monsieur le Président informe que la Communauté de Communes n'a toujours pas reçu le courrier officiel du Préfet demandant des compléments au dossier. Le dossier complémentaire est en cours de rédaction.

3 nouveaux critères issus de la loi de juillet 2010 doivent être pris en considération :

- La sécurité publique
- La biodiversité
- L'archéologie

Monsieur le Président souligne également qu'une modification mineure du périmètre nord devra être effectuée.

7. Tourisme

- Fusion des OT

Monsieur Pierre DENECHERE souhaite, avant de travailler les moyens pour parvenir à une fusion ou un rapprochement des OT, redéfinir des objectifs clairs et précis. Il aimerait également que les élus soient plus associés à la démarche. Il propose de solliciter le Pays des Vals de Saintonge pour l'élaboration d'un outil d'aide à la décision.

Questions diverses / informations

- RAMPE : habillage du véhicule

Monsieur le Président présente aux membres du Bureau la maquette de l'habillage prévu pour le véhicule du RAMPE.

- Balayage

Monsieur le Président informe le bureau que les recettes du service balayage ne seront que de 11 000 € cette année. Ce montant est très faible en comparaison des coûts du service. Des solutions devront être trouvées pour optimiser les tournées de balayage et mieux équilibrer le budget.

- DDE

Monsieur le Président informe avoir rencontré les représentants de la SAT de Saintonge (Mme CAREL) pour faire le point sur la problématique de l'instruction des autorisations du droit des sols. **Monsieur le Président** fait part de son sentiment : à terme, l'instruction des ADS ne sera plus assurée par les services de l'Etat.

L'ordre du jour étant épuisé, **Monsieur le Président** clôt la séance.

Le Président de la Communauté de
Communes du Pays de Matha

James ROUGER